NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201751 - Massif de la Muzelle

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201751

1.3 Appellation du site

Massif de la Muzelle

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

04/09/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031223475

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,06266°

Latitude : 44,9288°

2.2 Superficie totale

16896 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38052	BOURG-D'OISANS
38073	CHANTEPERIER
38253	DEUX ALPES
38154	ENTRAIGUES
38375	SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS
38522	VALJOUFFREY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		50 *(0,3 %)*		G	A	B	A	A
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		1,84 *(0,01 %)*		G	A	C	A	B
4060 *Landes alpines et boréales*		1600 *(9,47 %)*		G	A	C	A	B
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		34 *(0,2 %)*		G	C	B	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		16 *(0,09 %)*		G	A	C	A	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	9 *(0,05 %)*		G	A	C	B	B
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		450 *(2,66 %)*		G	C	B	B	C
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		1100 *(6,51 %)*		G	A	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		350 *(2,07 %)*		G	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		373 *(2,21 %)*		G	A	C	A	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		16 *(0,09 %)*		G	A	C	A	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,9 *(0,01 %)*		G	D			
8110		1400		G	A	C	A	B

Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)		*(8,29 %)*						
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		347 *(2,05 %)*		G	A	C	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		256 *(1,52 %)*		G	A	C	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		130 *(0,77 %)*		G	A	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		1400 *(8,29 %)*		G	A	C	A	A
8240 *Pavements calcaires*	X	4,21 *(0,02 %)*		G	A	B	A	A
8340 *Glaciers permanents*		493 *(2,92 %)*		G	A	B	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	4,57 *(0,03 %)*		G	A	C	B	B
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		307 *(1,82 %)*		G	A	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		79,2 *(0,47 %)*		G	A	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		94,1 *(0,56 %)*		G	B	B	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		111,48 *(0,66 %)*		G	A	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	303 *(1,79 %)*		G	A	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		260 *(1,54 %)*		G	A	C	A	B
9420 *Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra*		95 *(0,56 %)*		G	A	B	A	A
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	38 *(0,22 %)*		M	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	C	B
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	DD	D			
P	1534	*Potentilla delphinensis*	p			i	V	DD	A	B	C	B
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	R	DD	B	B	C	B
P	1689	*Dracocephalum austriacum*	p			i	V	DD	A	B	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Epipogium aphyllum*				R						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	30 %

Autres caractéristiques du site

L'originalité géologique du massif de la Muzelle, situé dans le département de l'Isère en région Rhône-Alpes, réside dans l'imprégnation de son substrat cristallin par du matériau calcaire entraînant la juxtaposition de végétation calcicole et silicicole.

La zone proposée est presque intégralement située en coeur du Parc national des Ecrins (pour plus de 99%) et recouvre la réserve naturelle nationale adjacente de la Haute vallée du Béranger.
La zone comprend également la seule réserve intégrale de France : la réserve intégrale de Lauvitel, qui couvre environ 730 ha et est classée par l'UICN en catégorie 1a depuis le 18 octobre 2012. Cette réserve intégrale fait l'objet d'un inventaire biologique généralisé de la biodiversité (ATBI = All Taxa Biodiversity Inventory) depuis l'été 2013.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité

L'ensemble du site est situé dans le Parc national des Ecrins et une petite partie est classé en réserve naturelle nationale (réserve de la Haute vallée du Béranger). Par conséquent il est peu impacté par des projets d'aménagement.
Le gestionnaire porte une attention forte à la préservation des espèces d'intérêt patrimonial.
La notoriété des parcs nationaux peut induire des flux touristiques importants susceptibles de porter atteinte au milieu naturel sur certaines zones bien identifiées du site Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Ce haut massif entaillé de vallées profondes est caractérisé par la présence d'un étage forestier important, des landes à rhododendrons et airelles, des pelouses à Fétuque paniculée et des mégaphorbiaies thermophiles à Panicaut des Alpes (Eryngium alpinum), ainsi que par ses sommets glaciaires de haute montagne.

Ce site Natura 2000 est fortement préservé du fait de son accès difficile (montagne et haute montagne) et du classement déjà existant en c#ur de parc national.

La mosaïque d'habitats de haute altitude est représentative des milieux alpins et ce site possède des espèces végétales rarissimes et d'intérêt communautaire comme la Reine des Alpes (Eryngium alpinum) ou le Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum).

Au niveau de la faune Vertébrés, la limite supérieure du domaine forestier correspond au domaine vital du Tétras lyre et les étages alpins et nival hébergent le Lagopède Alpin.
Ce site fait d'ailleurs partie d'un site beaucoup plus vaste désigné comme zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux, à cheval sur PACA et Rhône-Alpes : site FR9310036 "Ecrins".
Le Bouquetin des Alpes est présent suite à une réintroduction réalisée par le Parc national des Ecrins.

Parmi les invertébrés, la Rosalie des Alpes (Rosalia alpina) est l'espèce la plus emblématique du site, même si d'autres taxons protégés sont présents.
La faiblesse des effectifs de ces espèces animales et végétales fait que l'Etat français porte la responsabilité de leur pérennité.

Les vallées de la Malsanne et de la Bonne conservent une petite activité sylvicole dans des habitats forestiers bien conservés. L'activité pastorale est également bien présente et reste extensive, ce qui favorise les habitats de pelouses alpines.

On soulignera la présence de 4 lacs de haute montagne de grande superficie : le lac Lauvitel (à 1500 m d'altitude), le lac de Plan Vianney (à 2250m), le lac de la Muzelle (à 2100m) et le lac du vallon (à 2500 m). Ces lacs font l'objet de suivis scientifique réalisés par le Parc national, l'ONEMA et le monde de la recherche.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

1. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Massif de la Muzelle » FR8201751 - Document d'objectifs 2009 # 2014 # Parc national des Ecrins # Juin 2009 # Document validé - 239 pages (78 MO).

2. Annexe du Document d'objectifs du site Natura 2000 « Massif de la Muzelle » - Charte Natura 2000 # Zone spéciale de conservation FR8201751 - Parc national des Ecrins # Version Juin 2009 # 40 pages (6,5 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,64 %
33	Parc national, zone coeur	99,3 %
34	Parc national, aire d'adhésion	0,7 %
35	Réserve intégrale de parc national	4,3 %
36	Réserve naturelle nationale	0,6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Lac Muzelle et ses abords	+	0%
31	Lac du Lauvitel et ses abords	+	0%
33	Ecrins [c#ur]	*	99%
34	Ecrins [aire d'adhésion]	*	1%
35	Lauvitel	+	4%
36	Haute Vallée du Béranger	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc National des Ecrins.

Adresse : Domaine de Charance 05000 GAP

Courriel : ecrins-parcnational@ecrins-parcnational.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201751
Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523749/2009-document-d-objectifs-natura-2000-massif-de-la-muzelle-parc-des-ecrins-fr8201751

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201751 « Massif de la Muzelle » a été validé par le Comité de pilotage du 26 juin 2009.

OBJECTIFS sur l'ENSEMBLE du SITE :
- Assurer la pérennité des populations d'espèces d'intérêt communautaire.
- Maintenir la cohabitation entre les flore et faune sauvages et une fréquentation importante sur certaines zones bien identifiées.
- Maintenir la qualité des eaux.